

2018 : Une année marquée par le redémarrage et le repositionnement

19 décembre 2018

(TSX : IRON)

MONTRÉAL (QUÉBEC)

Chers amis d'Alderon Iron Ore Corp.,

À l'approche de la fin de l'année, Alderon a pris le temps de se pencher sur les événements importants qui ont consolidé son engagement à l'égard de ses partenaires et de ses collectivités, tandis que la vigueur continue du cours du minerai de fer et le prix supérieur associé au minerai à teneur élevée ont créé des conditions favorables au financement de son projet Kami. La Société tourne maintenant son attention vers la nouvelle année et souhaite obtenir le financement dont elle a besoin et mener le projet Kami vers la phase de production.

Relance du minerai de fer

Le minerai de fer à teneur élevée, du type qu'Alderon prévoit tirer du projet Kami, a frôlé les 100 \$ US/tonne en 2018, alors que le minerai de fer à 62 % Fe, la marchandise de référence, se négociait à environ 65 \$ US/tonne. Selon le groupe CRU, une société spécialisée dans l'analyse des marchés mondiaux des métaux, la prime associée au minerai de fer à teneur élevée, comparativement au prix du minerai de référence à 62 % Fe, a atteint un sommet inégalé de 45 % en 2018. Alderon est d'avis que cette prime se maintiendra vraisemblablement dans la fourchette des 20 à 30 % au cours des prochaines années et que la bifurcation du marché deviendra la norme. Cette évolution du marché est attribuable au désir manifesté par la Chine de réduire la pollution en adoptant un minerai de fer à teneur plus élevée et contenant moins d'impuretés nuisibles dans le cadre de ses réformes en matière d'approvisionnement.

Événements et jalons au sein de la Société

Le début de l'année 2018 a été marqué par le retour de Tayfun Eldem à titre de président et chef de la direction. M. Eldem, qui a déjà occupé ces fonctions de 2011 à 2015, apporte une expérience de près de 30 ans dans le secteur minier. Dès son entrée en fonction, il a mis à exécution le plan stratégique de financement pour la construction de la mine Kami, laquelle aura des répercussions économiques considérables pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et tout le Canada. Cette année, la société a atteint les jalons décrits ci-dessous.

T1 2018 : Augmentation de la participation d'Altius Minerals Corporation (« Altius ») dans Alderon et nouvelle nomination de John Baker, président exécutif du conseil et fondateur d'Altius, au conseil d'administration.

Alderon a rouvert son bureau de Montréal et lancé la version française de son [site Web](#), dans le cadre de son initiative visant à accroître son auditoire partout au Canada.

T2 2018 : Des membres des équipes de direction d'Alderon et de HBIS Group se sont entretenus avec des représentants d'institutions bancaires chinoises relativement aux structures de financement potentielles pour le projet Kami. Lors de cette mission fructueuse en Chine, la délégation a rencontré le ministre des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, Siobhan Coady, et a participé à une rencontre organisée par l'ambassadeur du Canada en Chine,

John McCallum, au cours de laquelle les parties ont discuté pour déterminer comment elles peuvent collaborer plus étroitement au développement du projet Kami.

Avec la conclusion de la facilité de crédit de Sprott Resource Lending et le remboursement du prêt de Liberty Metals & Mining, Alderon a réduit sa dette consolidée globale et s'est vu accorder plus de temps pour obtenir le financement nécessaire au projet.

M. Rolland G. Morier, un professionnel du secteur des finances et un cadre de longue date dans le secteur minier, et M. Zhou Wei, un négociant en marchandises d'expérience, ont été nommés au conseil d'administration, apportant chacun une expérience singulière et un réseau professionnel à la grande famille Alderon.

T3 2018 : En guise de préparation à la relance des activités de financement, une étude de faisabilité mise à jour a été effectuée. Cette étude confirme une VAN₈ avant impôts de 1,7 G \$ US et un taux de rendement interne de 24,6 % pour le projet Kami.

T4 2018 : Un des membres du conseil d'administration d'Alderon, M. Zhou (Wayne) Wei, a succédé à Jeff Wang à titre de président du HBIS Group Canada et est immédiatement entré en contact avec des parties prenantes dans l'Ouest du Labrador et à Sept-Îles, au Québec.

En Chine, le président du conseil du HBIS Group, le partenaire stratégique d'Alderon dans le développement du projet Kami et le deuxième plus important producteur d'acier en Chine, a rencontré le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, M. Dwight Ball, dans le cadre d'une mission visant à renforcer les liens entre les parties prenantes et à discuter des priorités du projet Kami.

Financement

Les primes associées aux concentrés de minerai de fer à teneur élevée améliorent considérablement les données financières du projet Kami, permettant ainsi à Alderon de faire une nouvelle incursion sur les marchés et de solliciter du financement. Les marchés des capitaux sont réceptifs aux projets de minerai de fer en exploitation ou dont les risques sont atténués, comme c'est le cas du projet Kami, et commencent à reconnaître la valeur de la fosse du Labrador. Alderon et le HBIS Group cherchent des capitaux, aussi bien auprès de sources traditionnelles que non traditionnelles, et continuent leurs discussions avec les représentants de diverses banques.

Perspectives

Dès le début de la prochaine année, Alderon lancera formellement son initiative de financement visant à obtenir les capitaux nécessaires à la construction du projet. Si les concentrés de minerai de fer à teneur élevée font du projet Kami une rare occasion de développement dans le secteur du minerai de fer, le projet a également obtenu les principales autorisations nécessaires et a conclu des ententes pour les services publics et portuaires. Il ne reste qu'une seule étape d'atténuation des risques, et c'est l'obtention du financement.

Un des plaisirs du temps des Fêtes, c'est l'occasion de remercier les partenaires et les parties prenantes d'Alderon pour leur soutien continu tout au long du long développement du projet Kami : le HBIS Group, Altius et les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec où Alderon prévoit exercer ses activités. Alderon demeure résolument déterminée à développer le projet Kami et, ce faisant, à créer une valeur considérable pour l'ensemble des parties prenantes du projet.

À propos d'Alderon Iron Ore Corp.

Alderon est un chef de file canadien du développement du minerai de fer. Le projet Kami, détenu à 75 % par Alderon et à 25 % par le HBIS Group par le truchement de Kami Mine Limited Partnership, est situé dans la principale région canadienne d'extraction du minerai de fer, la fosse du Labrador, et entouré par trois mines de minerai de fer en exploitation. Les produits tirés du projet Kami seront expédiés via le nouveau quai multi-usager en eau profonde près du Port de Sept-Îles, au Québec.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet Kami, veuillez consulter le rapport technique intitulé « Updated Feasibility Study of the Rose Deposit and Resource Estimate for the Mills Lake Deposit of the Kamistiasusset (Kami) Iron Ore Propety, Labador » (Étude de faisabilité mise à jour sur le gisement de Rose et estimation des ressources du gisement de Mills Lake de la propriété de minerai de fer Kamistiasusset (Kami), Labrador) daté du 26 septembre 2018 et accessible depuis SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Le rapport technique a été préparé sous la supervision de M. Angelo Grandillo, P.Eng, du cabinet BBA, une personne qualifiée aux termes de la Norme canadienne NI 43-101. Ont également participé à la préparation de ce rapport M. Jeffrey Cassoff, P.Eng, de BBA, M. James Powell de Gemtec, M. Peter Merry de Golder et M. Michael Kociumbas. M. Grandillo est une personne qualifiée aux termes de la Norme canadienne NI 43-101 et il est indépendant d'Alderon. M. Grandillo a passé en revue et a approuvé les renseignements techniques contenus dans le présent communiqué de presse, lesquels sont les résultats de l'étude de faisabilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Alderon, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.fr.alderonironore.com.

ALDERON IRON ORE CORP.

Au nom du conseil d'administration

« *Tayfun Eldem* »

Président et chef de la direction, administrateur



Alderon fait partie du groupe de sociétés King & Bay. King & Bay est une banque d'investissement qui se spécialise dans l'identification, le financement, le développement et la gestion des occasions de croissance dans les secteurs des ressources, de l'aviation et de la technologie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mishka Gounden
1 604 681-8030, poste 289
info@alderonironore.com

Mise en garde relative à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient de « l'information prospective » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières concernant des événements anticipés qui pourraient se dérouler à l'avenir. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse comprend, sans s'y limiter, des déclarations sur (i) la demande de production future du projet Kami; (ii) les prochaines étapes de la mise en œuvre du projet Kami; (iii) l'achèvement des activités de financement du projet; (iv) le marché et le prix futur du minerai de fer et des produits connexes; (v) l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales; (vi) les résultats de l'EF, notamment les déclarations sur la production future, les coûts d'exploitation futurs et les dépenses en immobilisations futures, de même que le TRI, la VAN, la période de remboursement et les calendriers de construction et de production prévus du projet Kami.

Dans certains cas, il est possible de reconnaître l'information prospective à l'utilisation de divers termes ou expressions, notamment : « planifie », « prévoit », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore des variations de ces termes et expressions; il est également probable que des termes ou des expressions comme « peuvent », « devraient », « pourraient », « il se peut », « seront prises », « se produiront » ou encore « seront atteints ou réalisés » à l'égard de mesures, d'événements, de résultats à venir ou d'autres attentes, croyances, plans, objectifs, suppositions, intentions ou déclarations quant à des événements ou à des rendements à venir soient utilisés. L'information prospective contenue dans ce communiqué de presse se fonde sur certains facteurs et certaines suppositions concernant, entre autres, l'obtention d'approbations du gouvernement et d'autres organismes, l'estimation des ressources minérales, la réalisation des estimations de ressources relatives au prix du minerai de fer et d'autres métaux, le moment et le montant des futures dépenses en développement, l'estimation des besoins initiaux et subséquents d'investissement en immobilisations, l'estimation des coûts de la main-d'œuvre et de l'exploitation, la disponibilité des matériaux et du financement nécessaire pour continuer à explorer et à développer le projet Kami à court et à

long terme, le progrès des activités d'exploration et de développement, la capacité de la Société à accéder au quai multi-usager du Port de Sept-Îles, l'obtention des approbations réglementaires nécessaires, l'estimation des coûts d'assurance, ainsi que des suppositions concernant les fluctuations de devises et des taux de change, les risques environnementaux, les conflits ou revendications de titres de propriété et d'autres questions semblables. Même si la Société estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information actuellement disponible, elles pourraient se révéler erronées.

L'information prospective suppose des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, rendements ou réalisations réels de la Société soient substantiellement différents des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. De tels facteurs comprennent des risques inhérents à l'exploration et au développement des gisements miniers, y compris des risques relatifs à la modification des paramètres du projet, à mesure que les plans sont redéfinis, notamment : la possibilité que les activités minières ne commencent pas au projet Kami; les risques liés aux variations des ressources minérales et des réserves minérales, de la teneur ou des taux de récupération découlant des activités d'exploration et de développement en cours; les risques liés à l'accessibilité au transport ferroviaire, aux sources d'alimentation et aux installations portuaires; les risques liés aux variations du cours, de la demande et de l'approvisionnement mondial de minerai de fer et des produits connexes; les risques relatifs à l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché pour le minerai de fer et les produits connexes et dans le secteur minier en général; les risques liés à la conjoncture mondiale et aux incertitudes inhérentes à l'estimation des ressources minérales; les risques liés à l'accès et à la disponibilité; les risques liés à la confiance dans le personnel clé; les risques opérationnels inhérents aux activités minières, y compris les risques d'accident, de conflit de travail, d'augmentation des coûts d'immobilisations et d'exploitation ainsi que les risques potentiels de retards ou d'augmentation des coûts au cours de la mise en valeur; les risques liés à la réglementation, notamment en matière d'obtention des permis ou des licences nécessaires; les risques liés au financement, à la capitalisation et aux liquidités, y compris le risque que le financement nécessaire aux activités d'exploration et de développement du projet Kami ne soit pas disponible selon des modalités satisfaisantes, ou inexistant; les risques liés aux litiges en matière de titres et de droits de propriété; les risques liés aux litiges avec les groupes autochtones; les risques d'une disponibilité insuffisante au quai multi-usager du Port de Sept-Îles ne permettant pas à la Société d'y accéder; les risques environnementaux; et les autres risques définis dans la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle du dernier exercice financier de l'entreprise ou d'autres rapports ou documents déposés auprès d'organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment à l'information prospective. L'information prospective est fournie en date de la publication du présent communiqué de presse. Excepté pour ce qui est des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société ne reconnaît aucune obligation de modifier ou de réviser publiquement l'information prospective.